



CAPL du 29/06/2017 Agents C

Ordre du jour :

- **Nouveau règlement intérieur de la CAPL 3.**
- **Mouvement local au 1^{er} septembre 2017 des agents de catégorie C.**
- **Révision de l'évaluation des agents de catégorie C.**
- **Questions diverses.**

1) Règlement intérieur :

La Direction dit ne pas avoir eu le choix de le présenter en cours de mandat , devait le présenter à la convocation de la 1^{er} CAPL .

Elle ajoute que c'est un juste retour au droit .

| | | |
|-------------|-------------------------|--------------------|
| Vote | Direction : POUR | OS : CONTRE |
|-------------|-------------------------|--------------------|

1) Mouvement local des agents C au 01/09/2017 :

La majorité des collègues ont obtenu leur 1^{er} vœux .

63 postes restent vacants selon le projet ,Ils seront en partie comblés par l'arrivée des ALD (17) , des 1^{er} affectations (13) .

Les affectations ALD ne seront connus que le 06 Juillet .

La Direction a pris note des souhaits des collègues qui nous avaient transmis leur fiche de vœux , leur situation particulière a été écoutée.

Attendons le résultat !

Selon les calculs des la Direction , le déficit dans le département des agents C ne serait que de 22 agents !!!

Le travail à distance (50 personnes actuellement) sera une manière de combler le déficit ,

« Il faut faire au mieux avec les moyens en personnel mis à notre disposition », dit la Direction ,

| | | |
|-------------|-------------------------|---|
| Vote | Direction : POUR | OS : CONTRE par ce que tous les agents n'ont pas obtenu satisfaction , parce que tous les agents n'ont pas obtenu leur 1 ^{er} vœux) |
|-------------|-------------------------|---|

La Direction a affirmé qu'il n'y aura pas de fusion de RAN pour 2017,

2) Révision de l'évaluation des agents C :

6 collègues avaient fait appel en CAPL : 4 ► AA1, 1 ► AAP2, 1 ► AAP1

RAPPEL : Respecter la procédure d'appel :Adresses d'envoi, date ,

La CGT a rattrapé un dossier qui aurait pu être rejeté pour dépôt hors délai !

Résultat :

Tableau synoptique :

1 Très bon passe en excellent

1 Bon passe en Très bon

Réduction d'ancienneté :

2 dossiers ont obtenu 1 mois ,

1 dossier a eu 1 mention d' encouragements,

Sur les 2 dossiers présentés par la CGT , l'un a eu une admission totale , l'autre une admission partielle ,

| |
|---|
| Bilan : 1 Admission totale, 3 Admissions partielles, 2 Rejets totaux |
|---|

Toute la réserve de réduction d'ancienneté n'a pas été distribuée par la Direction .

| | | |
|-------------|------------------|---|
| Vote | Direction : POUR | OS : CONTRE pour les admissions partielles POUR pour l'admission totale |
|-------------|------------------|---|